

## **Introduction**

Ce document complète le document général d'intentions pédagogiques de l'école. Il a été élaboré en commun par les professeurs en conformité avec le *Règlement Général des Études* de l'école et le programme officiel du cours ou de l'option.

Il t'informe :

- des objectifs du cours ou de l'option,
- des compétences et savoirs à acquérir ; des tâches permettant d'évaluer ta maîtrise des compétences,
- des moyens d'évaluation et des critères de réussite globale de la discipline en fin d'année,

C'est le contrat minimal commun que l'équipe des professeurs engage avec toi.

Chaque professeur a ensuite la liberté d'organiser son cours en fonction de ses choix méthodologiques, des besoins de sa classe et des opportunités offertes (actualité, projets...).

## **Objectifs du cours**

Le cours de français se fixe pour buts au 1<sup>er</sup> degré l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de l'oralité dans plusieurs dimensions.

### **Un apprentissage pluriel de la lecture :**

- la lecture « plaisir » ou la lecture « littéraire » de textes narratifs et poétiques (fiche 1)
- la lecture « utile » ou la lecture de textes informatifs (référentiels) et injonctifs (consignes) (fiche 2)
- la lecture « critique » ou la lecture de textes argumentatifs (fiche 3)

### **Un apprentissage pluriel de l'écriture :**

- l'écriture « plaisir » ou l'écriture « littéraire » de textes narratifs et poétiques (fiche 4)
- l'écriture « communicationnelle et persuasive » ou l'écriture de textes argumentatifs (fiche 3)
- l'écriture « pour apprendre » ou la rédaction de savoirs de langue (fiche 5)

### **Un apprentissage pluriel de l'oralité :**

- l'écoute et la parole « plaisir » ou l'expression orale de textes littéraires (fiche 6)
- l'écoute et la parole « utiles » ou l'oralité communicationnelle requise par la vie

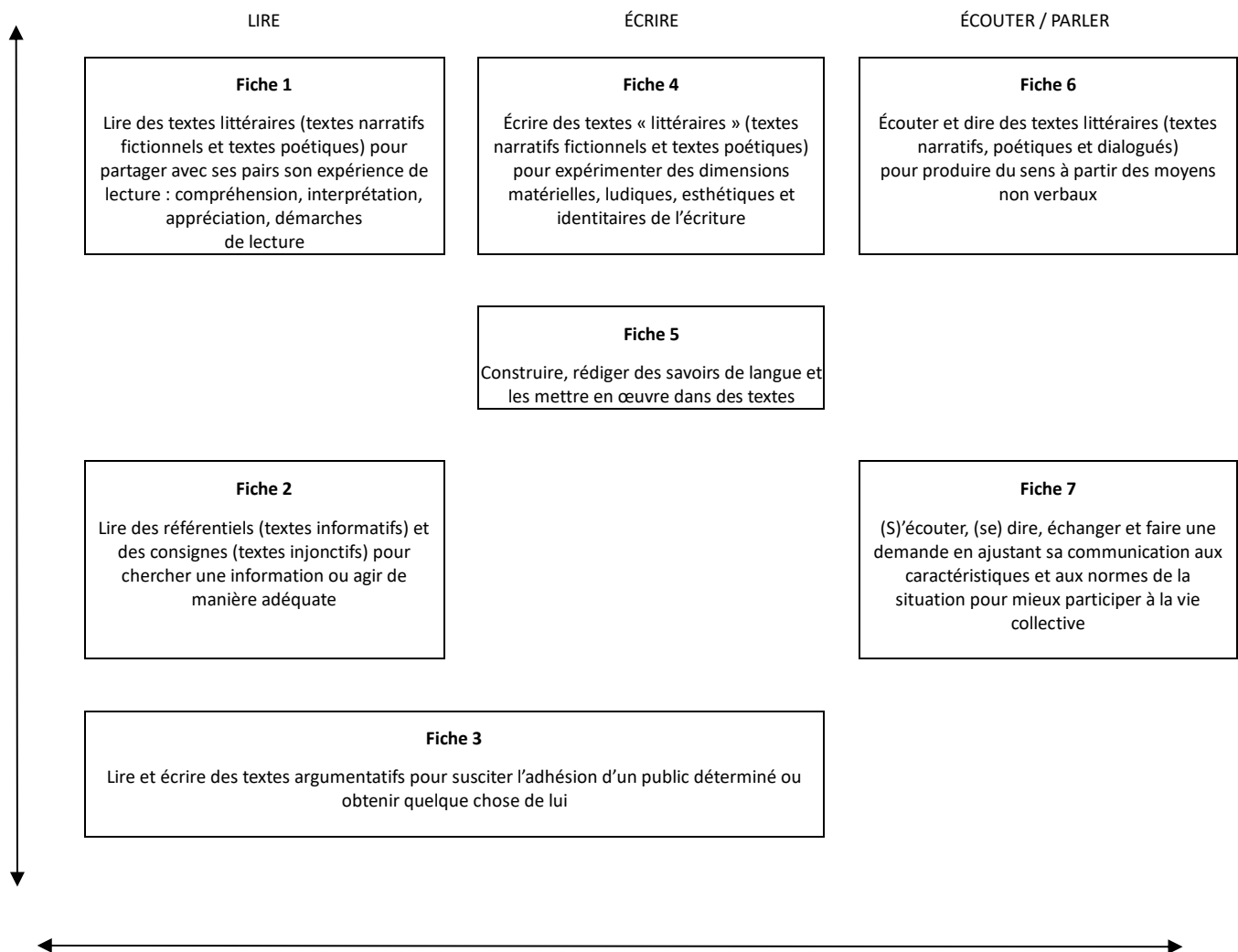
scolaire (fiche 7)

### Un apprentissage des règles et des normes de la langue :

- observer des phénomènes et/ou résoudre des problèmes langagiers rencontrés, émettre et vérifier des hypothèses explicatives (fiche 5)
- rédiger les savoirs construits et les mettre en œuvre en production et en réception de textes (fiches 1 à 4, et 6 et 7)

### Compétences et savoirs à acquérir au terme du premier degré

**Compétence :** « Aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches » (article 5, 1° du décret « Missions » du 24 juillet 97).



## **Education à la philosophie et à la citoyenneté**

Cette formation permet à l'élève d'approfondir la connaissance de soi, de poursuivre l'exercice d'une pensée critique et autonome, de s'ouvrir davantage aux autres et de grandir en tant que citoyen en s'engageant déjà à l'école dans la vie sociale et l'espace démocratique.

Le programme du français aborde le programme de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté à travers les points suivants :

- la prise de position de manière argumentée (se donner des critères pour prendre position, se positionner et évaluer une prise de position);
- la décentration par la discussion (écouter l'autre pour le comprendre).

## **Processus d'évaluation**

Deux types d'évaluation sont mis en œuvre : les évaluations formatives et les évaluations sommatives.

L'ensemble des évaluations (formatives et sommatives) est repris dans un répertoire.

Les parents sont invités à signer tout type d'évaluation.

## **Calcul de la situation finale pour la première année**

Les résultats communiqués dans la situation de fin d'année sont calculés de la manière suivante : 50% pour les épreuves sommatives faites en fin de chaque séquence et 50% pour l'examen de juin.

## **Critères de réussite en fin de deuxième année**

Si l'élève a réussi le CE1D en juin → l'élève a réussi en français (**CE1D** = certificat d'enseignement du 1er degré - évaluation externe certificative – Communauté française).

Si l'élève n'a pas réussi le CE1D, nous calculons la moyenne de toutes les évaluations sommatives réalisées durant l'année (en fin de chaque séquence) à laquelle nous ajoutons les résultats du CE1D selon la proportion suivante : 50% pour les évaluations sommatives et 50% pour le CE1D.

La réussite conditionnant le passage dans l'année supérieure est déterminée par l'obtention d'un pourcentage minimal de 50%.

### **Matériel pédagogique**

**Pour la première année :** Connexion Français (Livre-Cahier A et B), dictionnaire et Bescherelle

**Pour la deuxième année :** Connexion Français (livre-Cahier A et B), dictionnaire et Bescherelle

Les titres des romans à se procurer seront communiqués en temps utile.

### **Quelques remarques supplémentaires**

- Des remédiations, des rattrapages sont organisés.
- Une interrogation orale ou écrite peut être effectuée à chaque cours sur la matière vue au cours précédent. D'autres évaluations seront fixées par le professeur à des dates précisées.
- Le classeur doit être en ordre à chaque cours.

**Signature des parents :**

**Signature de l'élève :**



# Document d'intentions pédagogiques

**2023 - 2024**

**COURS DE FRANÇAIS**

**3R – 4R**

Ce document complète le document d'intentions pédagogiques de l'école. Il a été élaboré en commun par les professeurs, en conformité avec *le Règlement Général des Etudes* de l'école et le programme officiel du cours.

C'est le contrat minimal commun que l'équipe des professeurs engage avec vous. Chaque professeur a ensuite la liberté d'organiser son cours en fonction des besoins de sa classe et des opportunités offertes (actualité, projets...).

## Enjeux et objectifs du cours

Les enjeux et objectifs du cours de français du deuxième degré, tel qu'organisé au Lycée Martin V, se déclinent suivant les trois axes du programme <sup>1</sup> répartis en sept unités d'acquis d'apprentissage (« UAA »).

Les trois axes sont, ainsi que le spécifie le programme :

1. L'apprenant d'aujourd'hui et de demain

« Apprendre, c'est d'abord développer sa maîtrise de la langue. L'apprentissage de la langue et des compétences communicationnelles traverse l'ensemble des sept unités d'acquis d'apprentissage. Apprendre aujourd'hui, c'est aussi comprendre les consignes et apprendre à justifier ses réponses. [.. ] Apprendre, c'est encore adopter un regard réflexif sur ce qu'on a appris, sur la manière dont on a procédé pour réaliser des tâches.. [.. ] Apprendre aujourd'hui et demain, c'est inévitablement se former à rechercher les informations pertinentes, à les sélectionner et à les synthétiser pour les communiquer à autrui. »

2. Le citoyen adulte responsable et critique

« Si la compétence à naviguer dans l'information est devenue une condition minimale de l'exercice de la citoyenneté, encore faut-il aussi avoir des moyens pour prendre sa place dans la société. Apprécier une expérience pratique ou culturelle, opérer une demande, réclamer, réagir à l'opinion d'autrui, à l'écrit, à l'oral ou sur le Web et enfin faire l'exercice périlleux de la discussion et de la négociation sont des situations à même d'être rencontrées par tout acteur social. »

Au cours de français, nous aborderons également l'UAA 2.1.4.(« Participer au processus démocratique »), en lien avec le programme d'éducation à la philosophie et la citoyenneté (voir feuille annexée).

3. L'acteur culturel

« La culture au cours de français dépasse la littérature et englobe la multiplicité des expressions artistiques, des lieux du monde, des supports... La culture est aussi action : faire l'expérience de la création et inscrire sa marque personnelle dans des œuvres existantes. Au quotidien, le jeune est en contact avec des œuvres culturelles de tous types. Pouvoir les aborder, vivre l'expérience de la rencontre, la raconter et apprendre de son propre récit sont des enjeux constructeurs et contemporains. »

---

<sup>1</sup> Enseignement catholique secondaire - programme Français 2<sup>e</sup> degré, Humanités générales et technologiques D/2018/7362/3/09

Voici comment s'organisent tous ces enjeux :



## Compétences à développer et productions

Les objectifs du cours de français sont articulés autour de 7 UAA. Les productions attendues sont les tâches permettant d'évaluer de manière certificative les UAA.

	COMPETENCES	PRODUCTIONS ATTENDUES
UAA0 Justifier une réponse, expliciter une procédure	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Justifier une réponse scolaire</li> <li>▪ Expliciter une procédure à l'intention d'un condisciple et/ou du professeur</li> </ul>	3R Justification scolaire orale et écrite  4R Justification d'appartenance d'un texte à un courant, à un genre littéraire
UAA1 Rechercher / collecter l'information et en garder des traces	Pour vérifier une information, répondre à une question, ... naviguer dans <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un document imprimé ,</li> <li>▪ un document sonore,</li> <li>▪ un corpus de documents</li> </ul> .. en sélectionner les informations et en garder des traces.	3R et 4R Sélection d'informations référencées
UAA2 Réduire, résumer, comparer et synthétiser	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réduire un texte</li> <li>▪ Résumer un texte</li> <li>▪ Construire un tableau comparant deux ou plusieurs objets</li> </ul>	3R À partir de la lecture d'un texte : o réduction d'un texte o résumé : par exemple, sommaire, notice, pavé informatif, chapeau...  4R À partir de plusieurs documents : tableau comparatif avec critères de comparaison
UAA3 Défendre une opinion par écrit	Prendre position et étayer une opinion ou une demande par écrit	3R Avis argumenté (relatif à un choix, à une expérience, à un autre avis...)  4R Demande argumentée dans une relation asymétrique

UAA4 Défendre oralement une opinion et négocier	Prendre position et étayer oralement une opinion ou une demande	3R Avis oral argumenté (relatif à un choix, à une expérience, à un autre avis...)  4R Demande orale dans une relation asymétrique
UAA5 S'inscrire dans une œuvre culturelle	S'inscrire dans une œuvre culturelle source en l'amplifiant, la recomposant ou la transposant  Œuvres culturelles sources : - œuvres littéraires (récit de fiction, texte poétique, œuvre théâtrale...)  - autres œuvres artistiques (bande dessinée, peinture, affiche, film, chanson ...)	3R et 4R : une production mettant en œuvre au moins un des procédés cités.  3R œuvres sources : principalement par genre : la chanson française, le roman policier, le récit de vie, le fantastique, la publicité, la lettre, ..  4R œuvres sources : principalement par courant littéraire : le classicisme (fable et comédie) et le romantisme.
UAA6 Relater des expériences culturelles	Relater une rencontre avec une œuvre culturelle: - œuvres littéraires (récit de fiction, texte poétique, œuvre théâtrale...) - autres œuvres artistiques (bande dessinée, peinture, affiche, photo, film, chanson...)	3R et 4R : un récit oral et un texte écrit relatant la rencontre avec une œuvre culturelle.

## Processus d'évaluation

Il convient de distinguer

- a. l'évaluation formative : démarche qui a pour but d'améliorer les processus d'apprentissage et d'enseignement. Elle pose un regard **prospectif** : repérage des difficultés, diagnostic, remédiations. Elle s'exerce tout au long de l'apprentissage, le régulant sans cesse grâce à une meilleure articulation entre la prise d'information et l'action remédiateur ;
- b. l'évaluation certificative : démarche qui vise à rendre compte des résultats de l'apprentissage. Elle pose un regard **rétrospectif** : vérification de la maîtrise des compétences. Elle s'exerce au terme des séquences ou des parcours, éventuellement (donc plus exclusivement) dans le cadre d'une session d'examens.

L'évaluation des UAA sera, pour l'essentiel, basée sur les évaluations certificatives. Cependant, les évaluations formatives pourraient également être prises en compte, et ce à concurrence de 30% maximum.

L'évaluation s'appuiera sur des grilles critériées reçues au préalable, reprenant les qualités attendues de la production ou de la prestation de l'élève.

La démarche formative sous-entend une écoute active au cours. La participation active en classe et l'étude régulière aideront l'élève à assimiler les notions plus aisément.

Le Lycée met en outre en place un programme de remédiation axé sur la méthodologie de l'apprentissage, ainsi que des rattrapages en français.

**Document EPC Français second degré****UAA 2.1.4. Participer au processus démocratique**

Compétence recherchée : participer à la vie de la classe dans le respect de l'égalité de droit

<i>Savoir-faire à atteindre</i>	<i>Lien avec le programme de français</i>	<b>3<sup>e</sup> année</b>	EVALUATION	<b>4<sup>e</sup> année</b>	EVALUATION
<b>Etablir un espace de discussion</b>	<b>UAA4 Défendre oralement une opinion et négocier</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser la spécificité d'une prestation orale argumentée : l'écouter, l'évaluer ;</li> <li>- Recherche d'information en vue d'argumenter ;</li> <li>- Planifier son argumentation à l'aide d'un écrit intermédiaire</li> <li>- Elaborer un aide-mémoire éventuel</li> <li>- Débattre et négocier</li> </ul> <u>Ressources enseignées :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Recherche d'information</i> (UAA1) ;</li> <li>- <i>Les caractéristiques du genre argumentatif</i> ; moyens linguistiques pour importer le discours d'autrui sans le plagier , procédés pour assurer la cohésion textuelle, moyens linguistiques pour exprimer son opinion et les relations logiques, procédures pour introduire et conclure</li> <li>- La structure argumentative : typologie des arguments</li> <li>- L'argumentation éthique : s'initier à la pluralité des opinions, apprendre les règles de courtoisie à l'oral, être sensibilisé aux différents niveaux de destinataires dans les écrits (courriels, réseaux sociaux, lettre de demande, ..)</li> </ul>	Avis oral argumenté (relatif à un choix, à une expérience, à un avis)	Moment et fréquence de l'évaluation laissés à l'appréciation de chaque professeur.	Demande orale dans une relation asymétrique	Moment et fréquence de l'évaluation laissés à l'appréciation de chaque professeur.
<b>Participer à un débat</b>					
<b>Décider collectivement</b>					
<b>Prendre position de manière argumentée</b>					





# Document d'intentions pédagogiques

2023 – 2024

## COURS DE FRANÇAIS – 5<sup>e</sup>- 6<sup>e</sup>

Ce document complète le document d'intentions pédagogiques de l'école. Il a été élaboré en commun par les professeurs, en conformité avec *le Règlement Général des Études* de l'école et le programme officiel du cours.

C'est le contrat minimal commun que l'équipe des professeurs engage avec vous. Chaque professeur a ensuite la liberté d'organiser son cours en fonction des besoins de sa classe et des opportunités offertes (actualité, projets...).

### **Enjeux et objectifs du cours de français du troisième degré**

Les enjeux et objectifs du cours de français du troisième degré, tel qu'organisé au Lycée Martin V, se déclinent suivant les trois axes du programme<sup>1</sup> répartis en sept unités d'acquis d'apprentissage (« UAA »).

Les trois axes sont, ainsi que le spécifie le programme :

#### **1. L'apprenant d'aujourd'hui et de demain**

« Apprendre, c'est d'abord développer sa maîtrise de la langue. L'apprentissage de la langue et des compétences communicationnelles traverse l'ensemble des sept unités d'acquis d'apprentissage.

Apprendre aujourd'hui, c'est aussi comprendre les consignes et apprendre à justifier ses réponses. [...]

Apprendre, c'est encore adopter un regard réflexif sur ce qu'on a appris, sur la manière dont on a procédé pour réaliser des tâches. [...]

Apprendre aujourd'hui et demain, c'est inévitablement se former à rechercher les informations pertinentes, à les sélectionner et à les synthétiser pour les communiquer à autrui. »

#### **2. Le citoyen adulte responsable et critique**

« Si la compétence à naviguer dans l'information est devenue une condition minimale de l'exercice de la citoyenneté, encore faut-il aussi avoir des moyens pour prendre sa place dans la société. Apprécier une expérience pratique ou culturelle, opérer une demande, réclamer, réagir à l'opinion d'autrui, à l'écrit, à l'oral ou sur le Web et enfin faire l'exercice périlleux de la discussion et de la négociation sont des situations à même d'être rencontrées par tout acteur social. »

Au cours de français, nous aborderons également l'UAA 2.1.4. (« Participer au processus démocratique »), en lien avec le programme d'éducation à la philosophie et la citoyenneté (voir feuille annexée).

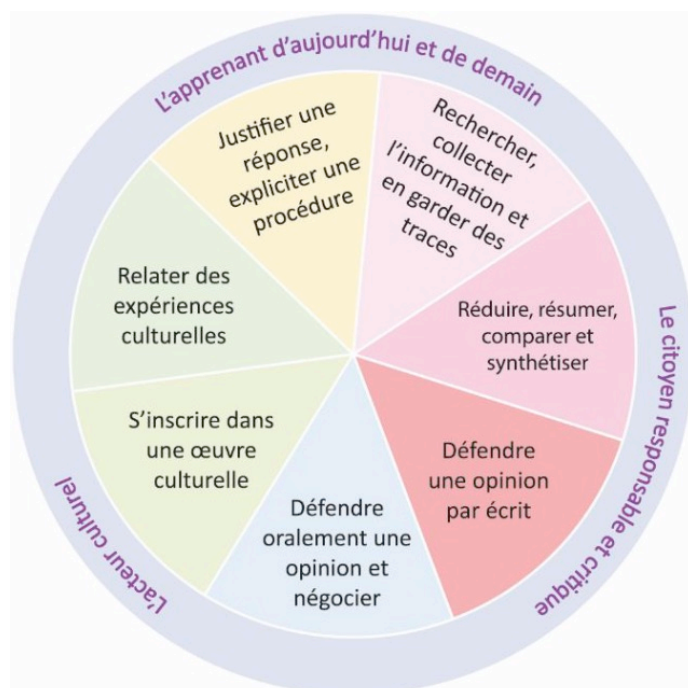
---

<sup>1</sup> Enseignement catholique secondaire - programme Français 3<sup>e</sup> degré, Humanités générales et technologiques D2018-3-37-G3585

### 3. L'acteur culturel

« La culture au cours de français dépasse la littérature et englobe la multiplicité des expressions artistiques, des lieux du monde, des supports... La culture est aussi action : faire l'expérience de la création et inscrire sa marque personnelle dans des œuvres existantes. Au quotidien, le jeune est en contact avec des œuvres culturelles de tous types. Pouvoir les aborder, vivre l'expérience de la rencontre, la raconter et apprendre de son propre récit sont des enjeux constructeurs et contemporains. »

Voici comment s'organisent tous ces enjeux :



### Compétences à développer et productions

Les objectifs du cours de français sont articulés autour de 7 UAA. Les productions attendues sont les tâches permettant d'évaluer de manière certificative les UAA.

	COMPETENCES	PRODUCTIONS ATTENDUES
UAA0 Justifier une réponse, expliciter une procédure	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Justifier une réponse scolaire</li> <li>▪ Expliciter une procédure à l'intention d'un condisciple et/ou du professeur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Discussion entre pairs sur une (des) procédure(s) (Cf. UAA 4).</li> <li>▪ Justification scolaire orale et écrite.</li> <li>▪ Explication orale ou écrite de procédures mises en œuvre pour réaliser une tâche scolaire.</li> </ul> <p><b>UAA certifiée tout au long du D3</b></p>
UAA1 Rechercher / collecter l'information et en garder des traces	Pour vérifier une information, répondre à une question, réaliser une tâche. <ul style="list-style-type: none"> <li>- naviguer dans un corpus de documents qu'on a soi-même collationnés, dont au moins un texte écrit imprimé, un multimédia et un hypermédia.</li> <li>- sélectionner des documents et des informations adéquats.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Corpus (papier et/ou numérique) de documents référencés, organisés, avec, pour chaque document, une trace de l'information sélectionnée.</li> </ul> <p><b>UAA certifiée en 5e</b></p>

<p>UAA2 Réduire, résumer, comparer et synthétiser</p>	<p>Synthétiser un ensemble de documents portant sur un même sujet.</p>	<p>Sur la base de la lecture ou de l'écoute d'un corpus de documents (qui peuvent être variés en ce qui concerne leur intention, leur structure, leur support) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ réponse écrite synthétique à une ou plusieurs question(s), <b>Production certifiée en 6e</b></li> <li>▪ exposé oral synthétique (avec support de communication – multimédia ou équivalent). <b>Production certifiée en 5e</b></li> </ul>
<p>UAA3 Défendre une opinion par écrit</p>	<p>Réagir et prendre position par écrit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avis argumenté en réaction à une (plusieurs) opinion(s) (relatif à des questions sociétales, culturelles, morales...). <b>Production certifiée en 6e</b></li> <li>▪ Requête argumentée dans une relation asymétrique. <b>Production certifiée en 5e</b></li> </ul>
<p>UAA4 Défendre oralement une opinion et négocier</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Défendre oralement une position personnelle.</li> <li>▪ Discuter ou négocier en vue d'aboutir à une décision ou à une position commune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Défense orale d'une position personnelle suite à une synthèse écrite ou orale (<i>Cf. UAA 2</i>) ou à une discussion. <b>Production certifiée en 5e</b></li> <li>▪ Prises de parole dans une discussion avec négociation entre pairs et en présence d'un animateur ou d'un modérateur. <b>Production certifiée en 6e</b></li> </ul>
<p>UAA5 S'inscrire dans une œuvre culturelle</p>	<p>S'inscrire dans une œuvre culturelle source en l'amplifiant, la recomposant ou la transposant.</p> <p>Cœuvres culturelles sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- œuvres littéraires (récit de fiction, texte poétique, œuvre théâtrale...),</li> <li>- autres œuvres artistiques (bande dessinée, peinture, affiche, film, chanson...).</li> </ul>	<p>Trois productions portant sur les deux sortes d'œuvres sources précitées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ amplifier,</li> <li>▪ recomposer,</li> <li>▪ transposer.</li> </ul> <p><b>UAA certifiée tout au long du D3</b></p>
<p>UAA6 Relater des expériences culturelles</p>	<p>Relater une rencontre avec une œuvre culturelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire le point sur ses expériences culturelles et en faire part à autrui :</li> <li>- œuvres littéraires (récit de fiction, texte poétique, œuvre théâtrale...),</li> <li>- autres œuvres artistiques (bande dessinée, peinture, affiche, photo, film, chanson...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Trois récits d'expérience d'une rencontre avec une œuvre culturelle dont au moins un écrit et un oral. <b>Productions certifiées tout au long du D3</b></li> <li>▪ Dossier (papier ou multimédia) présentant une sélection personnelle et motivée d'expériences culturelles (<i>Cf. UAA 5 et/ou 6</i>). <b>Production certifiée en 6e</b></li> </ul>

# Processus d'évaluation

Il convient de distinguer

- a. l'évaluation formative : démarche qui a pour but d'améliorer les processus d'apprentissage et d'enseignement. Elle pose un regard prospectif : repérage des difficultés, diagnostic, remédiations. Elle s'exerce tout au long de l'apprentissage, le régulant sans cesse grâce à une meilleure articulation entre la prise d'information et l'action remédiateur ;
- b. l'évaluation certificative : démarche qui vise à rendre compte des résultats de l'apprentissage. Elle pose un regard rétrospectif : vérification de la maîtrise des compétences. Elle s'exerce au terme des séquences ou des parcours, éventuellement (donc plus exclusivement) dans le cadre d'une session d'examens.

L'évaluation des UAA sera, pour l'essentiel, basée sur les évaluations certificatives. Cependant, pour encourager et valoriser l'investissement des élèves, les évaluations formatives pourraient également être prises en compte, et ce à concurrence de 30% maximum.

L'évaluation s'appuiera sur des grilles critériées reçues au préalable, reprenant les qualités attendues de la production ou de la prestation de l'élève.

La démarche formative sous-entend une écoute active au cours. La participation active en classe et l'étude régulière aideront l'élève à assimiler les notions plus aisément.

Le Lycée met en outre en place un programme de remédiation axé sur la méthodologie de l'apprentissage, ainsi que des rattrapages en français.

Toute évaluation, qu'elle soit certificative ou formative et quelle que soit sa forme (travail écrit, présentation orale, interrogation ...) doit attester des capacités de l'élève : elle doit donc être **strictement personnelle, exempte de plagiat** et/ou ne pas être le fruit d'une quelconque forme de **tricherie**. Si ça ne devait pas être le cas, ladite évaluation recevrait **automatiquement** une cote d'exclusion.

Si l'élève est absent-e lors de la remise d'un travail, il-elle le remettra- automatiquement dès son retour. **Tout retard ou non remise d'un travail sera sanctionné** lors de l'évaluation de celui-ci.

**Document EPC Français troisième degré**

**UAA 3.1.5. Participer au processus démocratique**

Compétence visée : - Participer à la vie de la classe/de l'école dans le respect de l'égalité de droit  
 - Problématiser le processus de discussion démocratique

<i>Savoir-faire à atteindre</i>	<i>Lien avec le programme de français</i>		<b>5<sup>e</sup> année</b>	EVALUATION	<b>6<sup>e</sup> année</b>	EVALUATION
<b>Établir un espace de discussion</b>	<b>UAA4 Défendre oralement une opinion et négocier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser la spécificité de la situation de communication ;</li> <li>- Recherche d'information en vue d'argumenter ;</li> <li>- Planifier son argumentation orale individuelle ou en discussion à l'aide d'un écrit intermédiaire ;</li> <li>- Élaborer un aide-mémoire ;</li> <li>- Débattre et négocier ;</li> </ul> <p><u>Ressources enseignées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche d'information (UAA1) ;</li> <li>- Rôles et mandats</li> <li>- Temps et tours de parole</li> <li>- Énonciation Cf. Deuxième degré</li> <li>- Structure dialogale*</li> <li>- Enchaînement entre les interactions Cf. Focus sur les opérations de prise de parole</li> <li>- Questions propres à faire avancer la discussion ou la négociation : neutres (et non orientées), ouvertes (et non fermées)</li> <li>- Compétences terminales et savoirs requis en Français</li> <li>- Modes de réaction à la parole d'autrui (demande d'information supplémentaire, reformulation, approbation, objection, concession-réfutation...)</li> <li>- Ressources lexicales et linguistiques. Cf. UAA 3, Troisième degré</li> </ul>	Défendre oralement une position personnelle suite à une synthèse ou à une discussion.	Moment(s), fréquence(s) et modalité(s) de l'évaluation laissés à l'appréciation de chaque professeur.	Prendre la parole dans le cadre d'une discussion (avec négociation).	Moment(s), fréquence(s) et modalité(s) de l'évaluation laissés à l'appréciation de chaque professeur.
<b>Participer à un débat</b>						
<b>Décider collectivement</b>						
<b>Prendre position de manière argumentée</b>						